



April 2026

*Website Disclosure for Financial Products
under SFDR*

(Article 10 SFDR)

Soho Square Partnership Capital Fund II (USD) SCSp

1. Summary

This sustainability-related disclosure concerns Soho Square Partnership Capital Fund II (USD) SCSp. (the “**Fund**”) and is prepared in accordance with Regulation (EU) 2019/2088 on sustainability-related disclosures in the financial services sector (“**SFDR**”). The Fund is a financial product referred to in Article 8 of SFDR. This disclosure summarises how the Fund promotes environmental and social characteristics and how these are monitored and measured over time.

2. No sustainable investment objective

The Fund does not have sustainable investment as its objective and does not intend to make investments in economic activities that qualify as environmentally sustainable under Regulation (EU) 2020/852 (the “**EU Taxonomy**”).

3. Environmental or social characteristics of the financial product

The environmental characteristics promoted by the Fund include, among others:

- Measuring and managing energy usage across investee companies’ operations.
- Measuring and reducing carbon emissions, including the calculation and monitoring of Scope 1 and Scope 2 greenhouse gas emissions.

The social characteristics promoted by the Fund include:

- Supporting working environments that are safe and healthy for employees.
- Facilitating employee engagement and responsiveness to employee needs, including through appropriate feedback channels.

The governance characteristics promoted by the Fund include:

- Considering adherence to high standards of corporate governance and business ethics, including the implementation of anti-corruption and anti-bribery policies.

4. Investment strategy

Responsible investment is a core component of Soho Square’s investment approach. The Portfolio Manager seeks to systematically enhance each portfolio company’s ESG performance over the investment period by integrating sustainability considerations into investment analysis and decision-making, by ongoing monitoring of sustainability risks and impacts and by promoting improved practices throughout the investment cycle.

In particular, the strategy aims to:

- Integrate ESG considerations into investment analysis and decision-making through the responsible investment process.

- Apply sector-based ESG exclusions to avoid investment in companies whose core business activities are inconsistent with the environmental and social characteristics promoted by the Fund.
- Support portfolio company boards and management teams in embedding appropriate ESG guidelines into policies, risk management systems and day-to-day operations, including the development of ESG action plans for the first 100 days and the first full financial year of ownership.
- Monitor progress in mitigating ESG risks and improving ESG performance, including environmental performance, through the annual collection of Soho Square ESG metrics.
- Engage with portfolio companies on material ESG topics, with systematic board-level oversight of progress and the use of escalation measures where companies fail to provide necessary ESG information or do not progress on agreed ESG actions.

These binding elements guide the Portfolio Manager in selecting, managing and engaging with portfolio companies in a manner consistent with the environmental and social characteristics promoted by the Fund.

5. Proportion of investments

The Fund does not have sustainable investment as its objective and does not intend to make investments in economic activities that qualify as environmentally sustainable under the EU Taxonomy. The Fund does not commit to a minimum proportion of investments that qualify as environmentally sustainable under Article 3 of the Taxonomy Regulation and therefore the minimum proportion of such investments is 0%.

6. Monitoring of environmental or social characteristics

To measure, monitor and ensure the attainment of the environmental and social characteristics promoted by the Fund, the Portfolio Manager applies a set of sector-agnostic ESG topics and associated sustainability indicators across the portfolio. These indicators provide a consistent basis for assessing investee companies' performance at the pre-investment stage. Throughout the investment cycle, the investee is required to complete an annual set of ESG metrics. The metrics set is a standardised set of ESG requests that support the Portfolio Manager in monitoring each investee's promotion of the Fund's environmental and social characteristics.

7. Methodologies

i. ESG Due Diligence Methodology

The Portfolio Manager uses a dedicated ESG due diligence framework, supported by an external service provider and supplemented by sector-based exclusions. The framework

covers 42 ESG topics, which are scoped in or out based on sector materiality and relevant disclosure or compliance thresholds.

Two analytical lenses are applied: (i) the sector-level ESG risk exposure (low/medium/high); and (ii) the company's risk-mitigation measures. The ESG due diligence is structured around a Red-Amber-Green (RAG) framework is informed by internationally recognised standards and reporting frameworks, including the OECD Guidelines for Multinational Enterprises, the International Labour Organization (ILO) core labour standards, the United Nations Global Compact (UNGC) Ten Principles, the Global Reporting Initiative (GRI) Standards and the Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Standards, alongside sector-specific good practice. These sources inform the definition of expected practices, minimum safeguards and good-practice benchmarks across environmental, social and governance topics.

For each potential portfolio company, this assessment is undertaken to identify the most important ESG issues for the business and to establish a baseline ESG assessment score, agreed with management. This baseline then informs a company-specific ESG action plan for the first year of ownership.

ii. Methodology to monitor environmental and social characteristics of the fund

The metrics set being used to monitor the environmental and social characteristics promoted by the fund comprises a selection of Environmental, Social, Governance (ESG) / Sustainability data informed by internationally accepted frameworks and industry best practice. This includes: GHG Accounting Protocols and PCAF Global GHG Accounting Standards; ESG Data Convergence Initiative reporting initiative; Invest Europe GP ESG Due Diligence Questionnaire; Principal Adverse Indicators; Global Reporting Initiative and the European Sustainability Reporting Standards.

The process is annual and includes coordinating data submissions from each portfolio company, reviewing responses for completeness and consistency, and performing logic checks to identify potential anomalies, inconsistencies or gaps in data.

Performance will be assessed by analysing each company's year-on-year progress, with any significant gaps or data changes identified and followed up through targeted engagement where necessary (see section 11: 'Engagement Policies').

8. Data sources and processing

The Portfolio Manager draws on a range of information sources, including publicly available company reports and financial statements, investor presentations and meetings, industry publications and other relevant information, as well as data and insights obtained from third-party data vendors and consultants. These sources are used to assess the environmental and social characteristics of the Fund's investments.

Given current market-wide limitations in ESG reporting, it is difficult to provide a precise breakdown of the proportion of reported versus estimated data used for the Fund. While the Portfolio Manager has a preference for reported data where available, issuer disclosures can be incomplete or inconsistent, which may necessitate the use of estimated data sourced from third-party providers in certain instances.

9. Limitations to methodologies and data

As most companies globally are not yet legally required to report on a comprehensive set of ESG indicators (with some exceptions for EU-based issuers), investors determine for themselves which ESG factors are material and what to disclose to their investors. As a result, ESG data quality and availability can vary significantly between companies.

10. Due diligence

The Portfolio Manager assesses sustainability risks through a dedicated pre-investment ESG due diligence process carried out by an external specialist adviser. This process is designed to identify ESG risks and opportunities, evaluate the current ESG performance of the target company, and provide clear recommendations to enhance performance in the first 100 days post-investment and over the first full financial year.

The complete process is outlined in Section 7 ‘Methodologies’.

11. Engagement policies

ESG metrics collection

An external specialist adviser is engaged annually to collect and monitor a defined set of ESG metrics for portfolio companies. This supports the identification and management of key ESG impacts and risks, enables tracking of progress over time and helps both investee companies and Soho Square to prepare robust, transparent reporting based on higher-quality data.

Board engagement

Representatives of the Portfolio Manager sit on the boards of all investee companies and oversee progress against agreed ESG action points and the promotion of the Fund’s environmental and social characteristics. The promotion of these characteristics is formally reviewed at least twice a year, typically in connection with budgeting or year-end planning.

Escalation

The provision of requested ESG information is treated as a condition of responsible ownership. Where issues arise, an escalation approach is applied on a case-by-case basis. If a portfolio company is unable or unwilling to provide the ESG information required to measure the Fund’s environmental and social characteristics, the Portfolio Manager may request that the company engage (and fund) a third-party provider to support data collection.

12. Designated reference benchmark

No index has been designated as a reference benchmark for the purpose of attaining the environmental or social characteristics promoted by the Fund.

13. Principal Adverse Impacts (PAIs)

The Fund does not currently consider the principal adverse impacts (“PAIs”) of its investment decisions on sustainability factors at product level due to current limitations in the availability, consistency and quality of data from portfolio companies and lack of regulatory clarity for private markets.

(French translation follows)

Version Française

1. Résumé

La présente déclaration relative à la durabilité concerne le fonds Soho Square Partnership Capital Fund II (USD) SCSp. (le « **Fonds** ») et a été préparée conformément au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »). Elle résume la manière dont le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales et comment celles-ci sont surveillées et mesurées au fil du temps.

2. Aucun objectif d'investissement durable

Le Fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable et n'a pas l'intention d'investir dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 (la « **Taxonomie de l'UE** »).

3. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds comprennent, entre autres:

- Mesurer et gérer la consommation d'énergie dans l'ensemble des activités des sociétés bénéficiaires.
- Mesurer et réduire les émissions de carbone, y compris le calcul et le suivi des émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et scope 2.

Les caractéristiques sociales promues par le Fonds comprennent :

- Veiller à des environnements de travail sûrs et sains pour les employés.
- Faciliter l'engagement des employés et la réactivité aux besoins des employés, notamment par le biais de canaux de communication appropriés.

Les caractéristiques de gouvernance promues par le Fonds comprennent :

- La prise en compte du respect de hauts standards en matière de gouvernance d'entreprise et d'éthique commerciale, y compris la mise en œuvre de politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

4. Stratégie d'investissement

L'investissement responsable est un élément central de l'approche d'investissement de Soho Square. Le gestionnaire d'investissement cherche à améliorer systématiquement les performances ESG de chaque société du portefeuille au cours de la période d'investissement en évaluant et en surveillant les risques et les impacts en matière de développement durable et en encourageant l'amélioration des pratiques tout au long du cycle d'investissement.

Cette stratégie vise en particulier à :

- Intégrer les considérations ESG dans l'analyse et la prise de décision en matière d'investissement grâce à un processus d'investissement responsable.
- Aider les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés du portefeuille à intégrer des directives ESG appropriées dans leurs politiques et leurs opérations quotidiennes.
- Surveiller les progrès réalisés dans l'atténuation des risques ESG et l'amélioration des performances ESG, y compris les performances environnementales, grâce à la collecte annuelle des indicateurs ESG de Soho Square.

5. Proportion des investissements

Le Fonds n'a pas pour objectif, l'investissement durable et n'a pas l'intention d'investir dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie de l'UE. Le Fonds ne s'engage pas à respecter une proportion minimale d'investissements considérés comme durables sur le plan environnemental au sens de l'article 3 du règlement sur la Taxonomie et, par conséquent, la proportion minimale de ces investissements est de 0 %.

6. Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Afin de mesurer, de suivre et de garantir la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds, le Gestionnaire d'investissement applique à l'ensemble du portefeuille un ensemble de thèmes ESG indépendants du secteur et d'indicateurs de durabilité associés. Ces indicateurs fournissent une base cohérente pour évaluer la performance des sociétés bénéficiaires avant l'investissement. Tout au long du cycle d'investissement, la société bénéficiaire est tenue de remplir chaque année un ensemble d'indicateurs ESG. Cet ensemble de mesures est un ensemble standardisé de demandes ESG qui aide le gestionnaire d'investissement à surveiller la promotion par chaque société bénéficiaire des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds.

7. Méthodologies

i. Méthodologie de due diligence ESG

Le gestionnaire d'investissement utilise un cadre de diligence ESG dédié, soutenu par un prestataire de services externe et complété par des exclusions sectorielles. Ce cadre couvre 42 thèmes ESG, qui sont inclus ou exclus en fonction de leur importance pour le secteur et des seuils de divulgation ou de conformité pertinents.

Deux prismes analytiques sont appliqués : (i) l'exposition au risque ESG au niveau sectoriel (faible/moyenne/élevée) ; et (ii) les mesures d'atténuation des risques mises en place par l'entreprise. La diligence ESG s'articule autour d'un cadre rouge-orange-vert (RAG) qui s'appuie sur des normes et des cadres de reporting internationalement reconnus, notamment les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), les dix principes du

Pacte mondial des Nations unies (UNGC), les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), ainsi que les bonnes pratiques spécifiques au secteur. Ces sources servent de base à la définition des pratiques attendues, des garanties minimales et des références en matière de bonnes pratiques dans les domaines environnemental, social et de gouvernance.

Pour chaque société potentielle du portefeuille, cette évaluation est réalisée afin d'identifier les questions ESG les plus importantes pour l'entreprise et d'établir une note d'évaluation ESG de référence, convenue avec la direction. Cette référence sert ensuite de base à l'élaboration d'un plan d'action ESG spécifique à l'entreprise pour la première année de détention.

ii. Méthodologie utilisée pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales du fonds

Les indicateurs utilisés pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds comprennent une sélection de données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) / de durabilité issues de cadres internationalement reconnus et des meilleures pratiques du secteur. Il s'agit notamment des protocoles de comptabilisation des GES et des normes mondiales de comptabilisation des GES du PCAF, de l'initiative de reporting ESG Data Convergence Initiative, du questionnaire de diligence ESG d'Invest Europe GP, des principaux indicateurs négatifs, de la Global Reporting Initiative et des normes européennes de reporting en matière de durabilité.

Ce processus est annuel et comprend la coordination des soumissions de données de chaque société du portefeuille, l'examen des réponses pour s'assurer de leur exhaustivité et de leur cohérence, et la réalisation de contrôles logiques afin d'identifier les anomalies, incohérences ou lacunes potentielles dans les données.

La performance sera évaluée en analysant les progrès réalisés par chaque société d'une année sur l'autre, les lacunes ou changements significatifs dans les données étant identifiés et suivis par un engagement ciblé si nécessaire (voir section 11 : « Politiques d'engagement »).

8. Sources et traitement des données

Le gestionnaire d'investissement s'appuie sur diverses sources d'information, notamment les rapports et états financiers accessibles au public, les présentations et réunions destinées aux investisseurs, les publications sectorielles et autres informations pertinentes, ainsi que les données et analyses fournies par des fournisseurs de données et consultants tiers. Ces sources sont utilisées pour évaluer les caractéristiques environnementales et sociales des investissements du Fonds.

Compte tenu des limites actuelles du marché en matière de reporting ESG, il est difficile de fournir une ventilation précise de la proportion de données déclarées par rapport aux données estimées utilisées pour le Fonds. Bien que le Gestionnaire d'investissement privilégie les données déclarées lorsqu'elles sont disponibles, les informations divulguées par les

émetteurs peuvent être incomplètes ou incohérentes, ce qui peut nécessiter dans certains cas l'utilisation de données estimées provenant de fournisseurs tiers.

9. Limites des méthodologies et des données

Comme la plupart des entreprises dans le monde ne sont pas encore légalement tenues de communiquer un ensemble complet d'indicateurs ESG (à quelques exceptions près pour les émetteurs basés dans l'UE), les investisseurs déterminent eux-mêmes quels sont les facteurs ESG importants et ce qu'ils doivent divulguer à leurs investisseurs. Par conséquent, la qualité et la disponibilité des données ESG peuvent varier considérablement d'une entreprise à l'autre.

10. Due Diligence

Le gestionnaire d'investissement évalue les risques liés à la durabilité au moyen d'un processus de diligence ESG dédié, mené avant l'investissement par un conseiller externe spécialisé. Ce processus vise à identifier les risques et les opportunités ESG, à évaluer la performance ESG actuelle de la société cible et à fournir des recommandations claires pour améliorer la performance au cours des 100 premiers jours suivant l'investissement et au cours du premier exercice financier complet.

Le processus complet est décrit à la section 7 « Méthodologies ».

11. Politiques d'engagement

Collecte des indicateurs ESG

Un conseiller externe spécialisé est engagé chaque année pour collecter et surveiller un ensemble défini d'indicateurs ESG pour les sociétés du portefeuille. Cela permet d'identifier et de gérer les principaux impacts et risques ESG, de suivre les progrès réalisés au fil du temps et d'aider les sociétés bénéficiaires et Soho Square à préparer des rapports fiables et transparents basés sur des données de meilleure qualité.

Engagement du conseil d'administration

Les représentants du gestionnaire d'investissement siègent au conseil d'administration de toutes les sociétés bénéficiaires et supervisent les progrès réalisés par rapport aux mesures ESG convenues et la promotion des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds. La promotion de ces caractéristiques fait l'objet d'un examen formel au moins deux fois par an, généralement dans le cadre de la budgétisation ou de la planification de fin d'année.

Escalade

Fournir les informations ESG demandées est considérée comme une condition appartenant à l'entreprise. En cas de problème, une approche d'escalade est appliquée au cas par cas. Si une société du portefeuille n'est pas en mesure ou ne souhaite pas fournir les informations ESG nécessaires pour mesurer les caractéristiques environnementales et sociales du Fonds,

le gestionnaire d'investissement peut demander à la société de faire appel (et de financer) un prestataire tiers pour l'aider à collecter les données.

12. Indice de référence désigné

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds.

13. Principaux impacts négatifs (PAI)

Le Fonds ne tient actuellement pas compte des principaux impacts négatifs (« PAI ») de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité au niveau des produits. Cela reflète les limites actuelles en matière de disponibilité, de cohérence et de qualité des données provenant des sociétés du portefeuille, ainsi que la charge administrative importante liée à la déclaration de tous les indicateurs obligatoires en vertu des normes techniques réglementaires (« RTS ») du SFDR.